

Constitution de la société BavoisEole SA

En mai 2010, les premières discussions avec la municipalité de Bavois concernant le projet éolien ont commencé.

vento ludens a ensuite organisé différentes activités afin d'impliquer et d'informer la population locale et les autorités. Les visites de parcs éoliens et les présentations publiques les ont aidés à se faire leur propre opinion. En avril 2011, la municipalité a décidé, parmi plusieurs développeurs potentiels, de choisir vento ludens pour le développement du projet éolien de Bavois. Cette décision a été validée par le conseil général de Bavois en octobre 2011.

Le 18 décembre 2015, une étape importante pour le développement futur du projet éolien de Bavois a été réalisée. Les actionnaires SIG, vento ludens Suisse et la commune de Bavois ont constitué ensemble la société de projet BavoisEole SA. C'est au travers de cette société que vont être dès à présent menées les différentes études techniques et environnementales qui permettront à terme de confirmer (nous l'espérons) le potentiel éolien de Bavois et d'aboutir à la construction du parc. Mais ceci n'est pas pour tout de suite...



De gauche à droite: José Basset, président du conseil d'administration et directeur de projet chez vento ludens Suisse. Gilles Garazi, Directeur Transition énergétique chez SIG. Jean-Luc Zanasco, administrateur et responsable NER chez SIG. Marc Spitzli, responsable éolien chez SIG. Carole Pose, greffe municipale de Bavois. Thomas Weyer, administrateur et directeur de vento ludens Suisse. Thierry Salzmann, administrateur et vice-syndic de la commune de Bavois. (manque sur la photo : Jérôme Barras, vice-président et responsable de production électrique chez SIG).